ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Paris, le 12 novembre 2026

Rodrigo ARENAS
Député de Paris

Fermeture de classes et d'écoles : on ne décide pas de l'avenir des enfants sans leurs parents

Chers parents,

Je souhaite vous faire part de ma profonde préoccupation face aux décisions de fermeture de classes et, plus encore, d'écoles, lorsqu'elles sont prises sans véritable concertation préalable avec les premiers concernés : les parents, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative.

On ne ferme pas une école comme on ferme un bâtiment administratif. On ne supprime pas une classe comme on efface une ligne dans un tableau budgétaire.

Une école est bien davantage qu'un lieu où l'on dispense des enseignements. C'est un lieu de vie, de rencontres, de solidarité et de lien social. C'est là que des adultes, quelles que soient leurs origines ou leurs conditions sociales, apprennent à se connaître, à s'organiser et à agir ensemble pour le bien-être de leurs enfants. C'est souvent là que se construit, concrètement, une part essentielle de notre vie collective.

C'est pourquoi je considère qu'aucune décision de fermeture ne devrait être prise sans une concertation réelle, transparente et préalable avec celles et ceux qui en subiront les conséquences.

La concertation ne consiste pas à expliquer après coup les prétendus bienfaits d'une décision déjà prise. Elle ne consiste pas davantage à réunir les parents pour leur apprendre comment se passer de ce dont leurs enfants ont besoin.

Une véritable concertation, c'est accepter de débattre avant de décider. C'est écouter les besoins, examiner les alternatives et reconnaître que les parents ne sont pas des spectateurs des décisions publiques, mais des acteurs à part entière de la communauté éducative.

Il y a également une contradiction que je ne peux passer sous silence.

Comment pouvons-nous demander à l'État un moratoire sur les fermetures de classes, défendre l'idée que la baisse démographique doit devenir une chance pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants, et reproduire nous-mêmes, à l'échelle locale, cette logique de fermeture ?

Nous ne pouvons pas dénoncer une logique comptable lorsqu'elle vient de l'État et l'appliquer lorsqu'elle relève de nos propres responsabilités.

La diminution du nombre d'enfants devrait au contraire nous permettre de faire mieux : des classes moins chargées, une meilleure prise en compte des difficultés scolaires, davantage d'attention pour chaque élève et des conditions d'enseignement plus sereines.

101, rue de l'Université 75355 Paris cedex 07 SP – Tél : 01 40 63 33 90
Courriel : rodrigo.arenas@assemblee-nationale.fr

Quant au changement climatique, je refuse qu'il devienne l'argument commode justifiant la fermeture d'une école.

Les épisodes de chaleur extrême sont une réalité. Mais ils ne sont ni une découverte ni une fatalité. Nous savons depuis des années que nos bâtiments scolaires doivent être adaptés aux conséquences du dérèglement climatique. Nous aurions dû anticiper, investir, végétaliser, isoler et protéger nos écoles.

Invoquer aujourd'hui le changement climatique pour justifier une fermeture, c'est aussi reconnaître l'impréparation dont nous héritons. Ce sont les enfants et leurs familles qui risquent d'en payer le prix, alors qu'ils devraient être les premiers bénéficiaires d'une politique ambitieuse d'adaptation de nos établissements scolaires.

Je suis convaincu que l'école publique doit être au cœur de notre projet de société. Elle ne constitue pas une dépense qu'il faudrait ajuster à la baisse au gré des circonstances. Elle représente un investissement dans l'avenir, dans l'égalité et dans la cohésion de nos quartiers.

Nous avons besoin d'écoles de proximité, d'écoles ouvertes sur leur quartier, d'écoles où les parents ont toute leur place. Nous avons besoin de décisions publiques construites avec les habitants, et non imposées à ceux qui devront en vivre les conséquences.

Ma conviction est simple : ce n'est pas aux enfants et aux parents de s'adapter aux renoncements de la puissance publique. C'est à la puissance publique de s'organiser pour répondre aux besoins des enfants.

C'est dans cet esprit que je défends le principe d'un moratoire sur les fermetures de classes et que je demande que toute décision concernant l'avenir d'une école fasse l'objet d'une véritable concertation, avant qu'elle ne soit arrêtée.

Parce qu'une école appartient d'abord, par sa mission, aux enfants qui la fréquentent et à la communauté qui la fait vivre.

Parce qu'une école qui ferme, ce n'est jamais seulement une porte qui se referme. C'est aussi un morceau de la vie d'un quartier qui disparaît.

Soyez assurés de mon engagement à vos côtés pour défendre une école publique de proximité, accueillante et à la hauteur des défis de notre époque.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Rodrigo Arenas, député de Paris

101, rue de l'Université 75355 Paris cedex 07 SP – Tél : 01 40 63 33 90
Courriel : rodrigo.arenas@assemblee-nationale.fr